



INSCRIPTIONS PERISCOLAIRE & CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS

**ANNÉE SCOLAIRE
2026/2027**

**Du lundi 06 juillet à partir de 10h
au vendredi 17 juillet 2026**

POUR LES FAMILLES N'AYANT PAS DE COMPTE

[Créer votre compte](#) en suivant [le guide](#)

1. **Déposez** dans votre espace les documents nécessaires
 - Attestation d'assurance extrascolaire
 - Justificatif de domicile
 - Notification AEEH (pour les enfants porteurs de handicap)

2. **Saisissez** les réservations occasionnelles ou régulières pour l'année 2026/2027

**⚠ Les inscriptions ne sont pas
reconduites automatiquement pour
l'année suivant**

[Guide création espace
famille](#)

POUR LES FAMILLES AYANT DEJA UN COMPTE

Connectez-vous à [votre espace famille](#)

- 1- **Vérifiez et modifiez** si besoin les informations sur votre espace famille (dossier familles).
- 2- **Remplissez** les autorisations, les données sanitaires et indiquez les contacts autorisés à récupérer votre enfant...
- 3- **Déposez** dans votre espace les documents à renouveler chaque année
 - Attestation d'assurance extrascolaire
 - Justificatif de domicile
 - Notification AEEH (pour les enfants porteurs de handicap)
- 4- **Saisissez** les réservations occasionnelles ou régulières pour l'année 2026/2027

[Accès portail famille](#)

Retrouver les tarifs, règlement intérieurs mémos... sur le
[Site de la mairie de Saint-Ismier](#)



Mairie de Saint-Ismier - Service Jeunesse
✉ periscolaire@saint-ismier.fr

